



Vendre un bien foncier acheté en indivision

Par rolandd

bonjour

Nous sommes 4 amis qui avons acheté un bien en indivision, il y a 20 ans. Je veux vendre le bien foncier acquis. Est-ce possible ?

merci à vous tous

Par Isadore

Bonjour,

Pour une vente de gré à gré, uniquement avec l'accord de tous les indivisaires.

Vous pouvez vendre votre part seule au prix de votre choix, les autres indivisaires ayant un droit de préemption.

Pour vendre malgré l'opposition d'une partie des indivisaires, il faudra obligatoirement passer par une vente aux enchères judiciaires (avec un prix de vente aléatoire).

Il existe une procédure simplifiée à la majorité des deux tiers des parts. Sinon c'est la procédure plus longue de partage judiciaire qui devra être mise en ?uvre.

Par rolandd

merci infiniment pour vos éclaircissements